



**2024 - 2029**  
**POLITIQUE**  
**FAMILIALE**  
**MUNICIPALE**





# KAMOURASKA



# Table des matières

## Mot de la mairesse de Kamouraska

Les familles comme nos aînés sont au cœur de notre communauté. Tous, ils apportent une contribution significative à notre collectivité, à la société et leur contribution est essentielle au dynamisme de notre municipalité. À Kamouraska, le bien-être de nos citoyens se traduit par un environnement favorable et stimulant pour tous, quel que soit leur âge. C'est ainsi qu'au moment de renouveler la politique familiale, il semblait logique d'y inclure le volet *municipalité amie des aînés*.

Au cours des derniers mois, la municipalité a travaillé avec différents acteurs du milieu afin de bien connaître l'opinion de tous nos citoyens et saisir leurs besoins et leurs réalités. Puis, nous avons réalisé des consultations publiques auprès des gens de tous âges. La présente politique familiale et des aînés est le résultat de cette concertation. Elle mise sur la consolidation des acquis et sur des actions visant l'amélioration des milieux de vie. Elle se veut inclusive, permettant aux familles et aux aînés de développer un sentiment d'appartenance envers leur municipalité tout en offrant un cadre de vie de qualité, adapté à leurs réalités respectives. Vous remarquerez que nos cibles sont réduites, ceci afin de s'assurer d'atteindre nos objectifs.

Je vous invite à consulter le plan d'action présenté dans la politique, fruit d'une étroite collaboration entre les familles et les aînés, les différents intervenants et les élus municipaux.

En terminant, je tiens à remercier le comité de pilotage de la politique famille et des aînés pour leur implication active dans ce projet ainsi que tous ceux et celles qui ont collaboré à l'élaboration de cette politique.

A handwritten signature in blue ink, reading "Anik Corminboeuf".

Anik Corminboeuf, Mairesse

## Mise en contexte

La municipalité de Kamouraska souhaite, de façon continue, poursuivre la consolidation de ses services et l'amélioration du milieu de vie de ses citoyens. Dans cette perspective de développement stratégique, la mise à jour de sa politique familiale conjointement avec celle des aînés devient incontournable. Cette politique commune vise à offrir un cadre de vie agréable et adapter à tous les membres de la collectivité.

Les familles et les aînés comptent parmi les principaux acteurs du développement dynamique et harmonieux de la municipalité de Kamouraska. L'intégration d'orientation ciblant leur bien-être s'inscrit donc dans la foulée d'une vision globale de développement de la communauté.

## Le comité d'élaboration

Le comité qui a participé à l'élaboration de la politique de la famille et des aînés agit à titre d'instance consultative dans la production, l'implantation, la réalisation et le suivi de la politique familiale. Les membres du comité auront pris soin d'établir le portrait de Kamouraska, d'identifier leurs besoins et intérêts à travers diverses consultations qui leur sont propres et d'en ressortir les constats quant aux besoins exprimés en vue de réaliser un plan d'action concret.

Ces personnes vouent un intérêt et un enthousiasme à la qualité de vie des familles et des aînés de Kamouraska. Elles proposent des actions et des initiatives bénéfiques et novatrices qui contribueront à renforcer leur bien-être.

Les membres du comité d'élaboration de la politique famille sont :

- Anik Corminboeuf, représentante municipale
- Sébastien Dionne, parent
- Amélie Berger, parent
- Sylvain Desjardins, citoyen
- Valérie Dionne, parent
- Michel Lavoie, représentant des aînés

## Notre définition de la famille

Au-delà du modèle dans lequel la famille s'épanouit, nous définirons la famille comme une cellule où évoluent des individus – enfants, adultes, aînés –, unis par des liens de parenté ou exerçant des fonctions parentales.

La famille est le premier lieu d'appartenance et de développement, de transmission des valeurs, des traditions et des savoirs entre les générations.

En raison de l'importance qu'accorde la communauté de Kamouraska à la famille, elle entretient des liens de soutien, de solidarité et de renfort, devenant ainsi la famille communautaire élargie qui agit en fonction du bien-être de ses familles et de ses aînés. Ainsi, elle valorise et priorise les liens intergénérationnels.

La communauté de Kamouraska reconnaît également l'importance et l'apport des personnes aînées comme des porteurs de savoirs et reconnaît que ces derniers font partie intégrante de la famille.

## Principes directeurs

- Place privilégiée des familles et des aînés : Kamouraska reconnaît l'importance centrale des familles et des aînés dans son développement socioéconomique et culturel. Leur rôle est essentiel pour la transmission des valeurs, la vitalité démographique, et l'enrichissement communautaire.
- Soutien à la qualité de vie : En améliorant la qualité de vie des familles et des aînés, Kamouraska renforce le tissu social et le sentiment d'appartenance. Un soutien adéquat en services et infrastructures favorise une communauté où les individus se sentent valorisés et solidaires.
- Implication municipale et respect de l'autonomie : La municipalité s'implique activement dans les questions familiales et des aînés, en intégrant ces perspectives dans ses décisions. Cette implication respecte l'autonomie des familles et des aînés, reconnaissant leur capacité à prendre des décisions adaptées à leurs besoins.

## Mission

Les actions entreprises visent à améliorer le bien-être des familles tout en bénéficiant à l'ensemble de la communauté. La réussite de ces initiatives repose sur l'engagement de tous les acteurs du développement local. Les familles demeurent au cœur de cette dynamique, jouant un rôle essentiel dans le développement harmonieux de Kamouraska.

Le résultat des consultations qui ont été réalisées tant auprès des parents, des élèves que des aînées aura permis de dégager sept (7) champs d'action dont certains réfèrent directement au plan de développement adopté en 2023 :

- Espace extérieurs et bâtiments

- Habitat et milieu de vie : *Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les deux plans sont arrimés.*
- Santé et services sociaux
- Transport et mobilité : *Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les deux plans sont arrimés.*
- Loisirs
- Participation sociale : *Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les deux plans sont arrimés.*
- Communication et information : *Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les deux plans sont arrimés.*

La concrétisation des actions s'exercera sur une période de cinq ans. Compte tenu de leur priorité, certaines d'entre elles sont déjà initiées. L'échéancier sera complété à la suite de l'engagement de l'agent de développement, en concertation avec le comité famille et bien sûr, la municipalité de Kamouraska.

## Vision

En 2024, la municipalité de Kamouraska maintient un engagement indéniab le envers le bien-être des familles. Conscient des besoins évolutifs de la communauté, le comité famille, créée en 2008, s'est renforcé pour mieux comprendre et répondre aux besoins des familles. Aujourd'hui le comité arrime ses orientations sur les directives gouvernementales et régionales qui considèrent la politique familiale comme un pilier central du développement.

## Les valeurs qui soutiennent la politique familiale

La politique familiale de Kamouraska prend appui sur les valeurs suivantes :

- **L'engagement** : la participation active à la vie sociale, politique ou intellectuelle de son temps, conformément à ses convictions profondes.
- **L'ouverture** : la capacité à appréhender ou saisir quelque chose, la possibilité d'y avoir accès
- **Le respect** : le sentiment qui incite à traiter quelqu'un avec égards; le fait de considérer une chose comme juste ou bonne et de ne pas y porter atteinte
- **La solidarité** : le lien contracté par des personnes répondant d'une obligation commune et qui entraîne la responsabilité de chacun.
- **L'équité** : un principe impliquant l'appréciation juste, le respect absolu de ce qui est dû à chacun.

Ces valeurs réfèrent à une volonté de favoriser le développement humain dans une vision large qui tient compte du contexte économique, social, culturel et écologique dans lequel vivent les familles de Kamouraska.

Source des définitions : Dictionnaire Usito de l'Université de Sherbrooke

<https://usito.usherbrooke.ca/>

## [Le cadre de vie et le profil statistique des familles de Kamouraska](#)

Située le long du littoral, au cœur de la MRC de Kamouraska, la municipalité de Kamouraska offre un panorama et un paysage bâti exceptionnels. Ce n'est pas un hasard si elle est aujourd'hui reconnue comme l'un des plus beaux villages du Québec. Ce village qui fut le premier centre de villégiature de l'Amérique du Nord conserve cette beauté, ce charme et cet attrait pour de nombreux estivants et touristes qui le visitent. Ce qui ne manque pas d'influencer la vie des villageois, et ce, de multiples façons.

*Kamouraska c'est avant tout un village disait-on! Et le village est aussi représenté par ses rangs, ses alentours, ses familles!*

Kamouraska compte plus de 350 ans d'histoire et aura été le berceau de plusieurs familles qui ont bâti « le » Kamouraska et qui ont avantageusement développé notre territoire. Encore aujourd'hui, on retrouve le nom de ces fiers descendants qui continuent à être des investigateurs de la vie sociale et économique du milieu.

D'autres familles sont venues s'ajouter aux familles dites souches et elles sont aussi devenues des racines d'avenir. Ces familles, celles d'hier et d'aujourd'hui, créent de jour en jour la communauté de Kamouraska. Elles l'ont fait jadis avec art et continueront de poser ces grands et petits gestes qui développent une communauté saine.

### [Les données sociodémographiques](#)

Selon les données de Statistiques Canada 2021, la communauté de Kamouraska compte une population totale de 607 personnes et de 284 ménages.

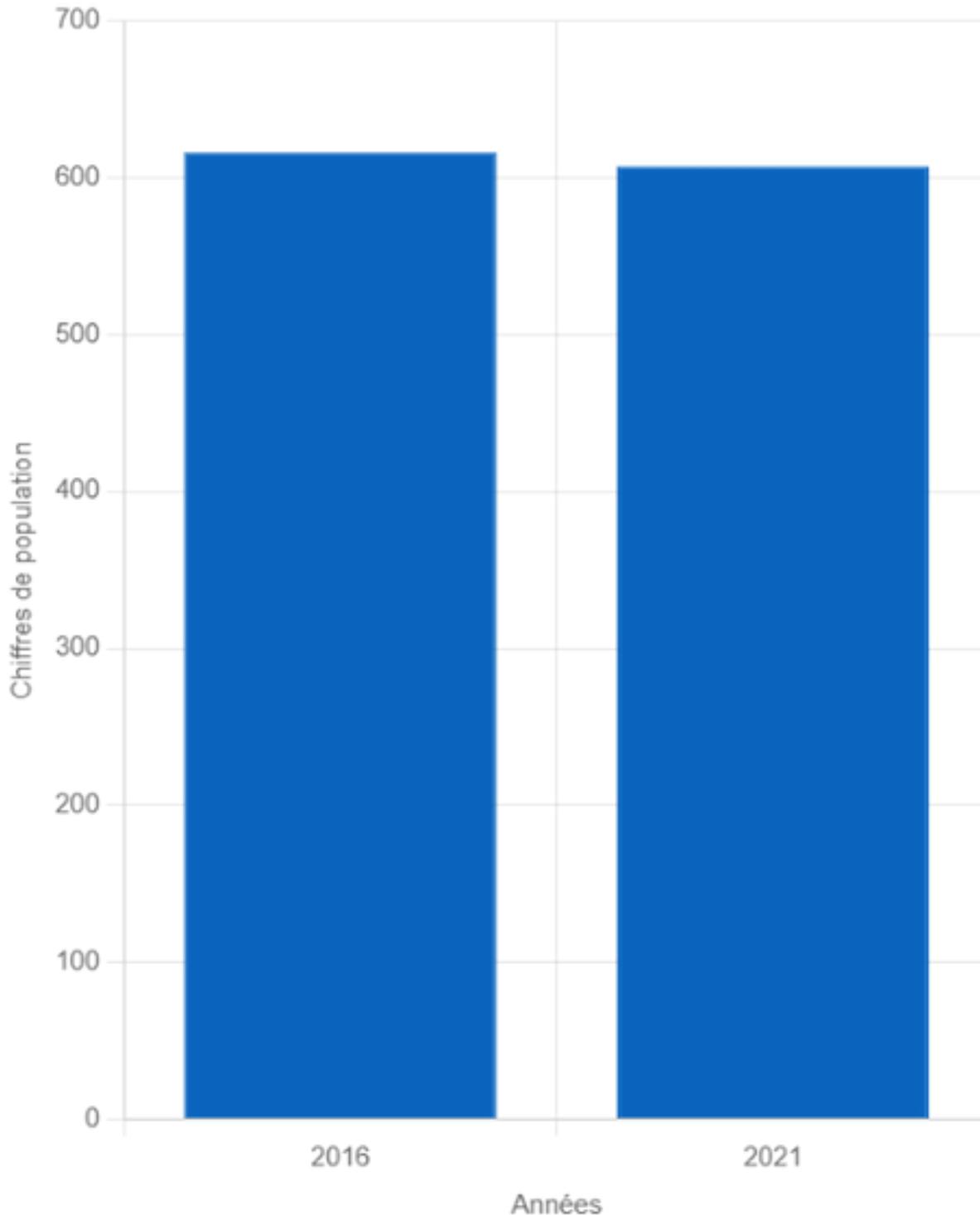
Voici quelques tableaux statistiques qui illustrent la situation sociodémographique de notre municipalité permettant de faire ressortir des données non négligeables de la situation actuelle de nos familles.

### [Les tableaux sociodémographiques](#)

#### ***Population et recensement***

Le graphique ci-dessous représente la population de Kamouraska pour les recensements de 2016 et de 2021. En 2016, Kamouraska comptait 616 habitants. Cinq ans plus tard, en 2021, la population a légèrement diminué, atteignant 607 habitants. Cette diminution de 9 habitants représente une variation de -1,5 %.

# Population, recensements de 2016 et 2021



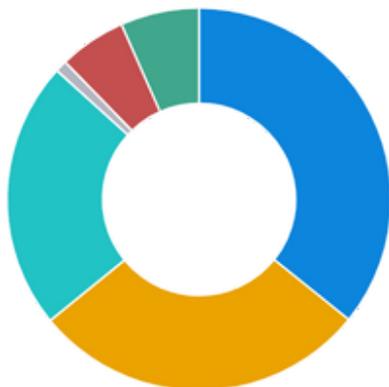
## ***États matrimoniaux***

En 2021, la population de Kamouraska âgée de 15 ans et plus présente une diversité d'états matrimoniaux. Une grande partie, soit 63,8 %, vit en couple, avec 36,2 % de personnes mariées et 28,6 % en union libre. Cependant, 36,2 % de cette population ne sont ni actuellement mariées ni en union libre. Parmi elles, 22,9 % n'ont jamais été mariées, témoignant de la diversité des parcours de

vie dans la région, tandis que seulement 1,0 % sont séparées. De plus, Kamouraska compte 5,7 % de personnes divorcées et 6,7 % de veufs ou veuves.

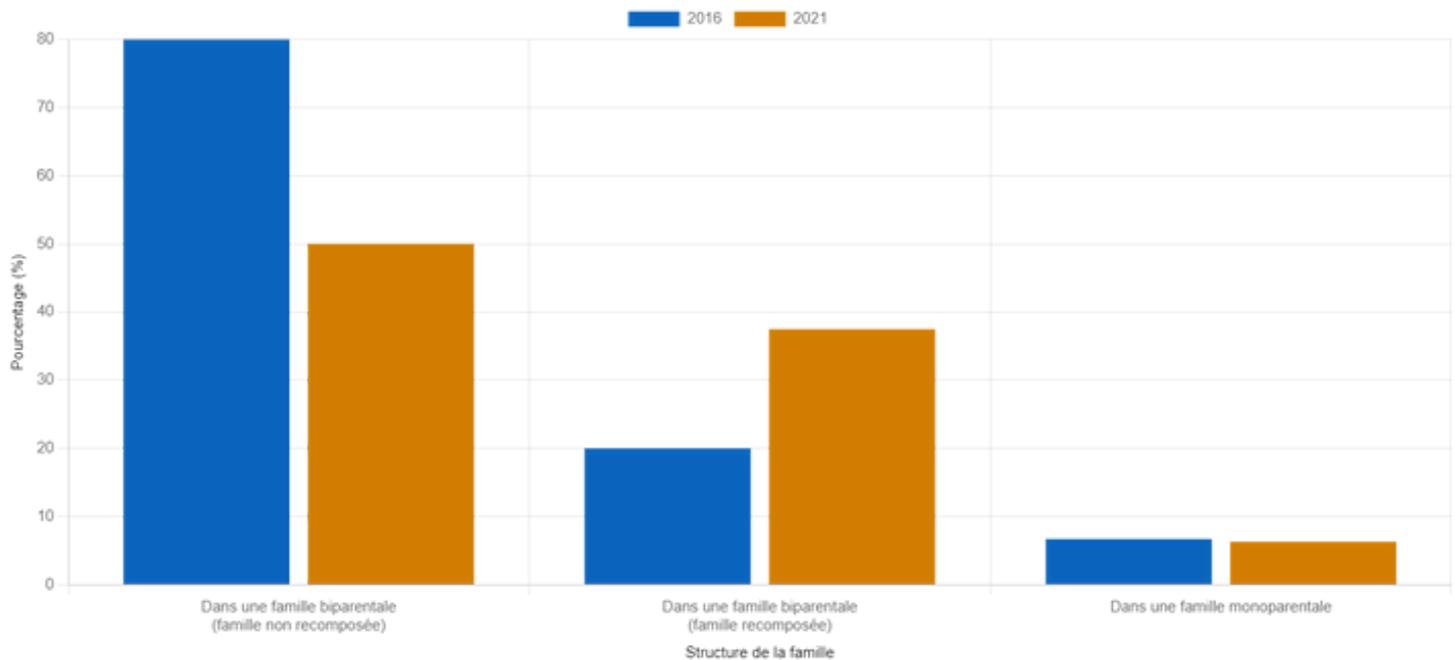
Répartition (en pourcentage) de l'état matrimonial, population totale âgée de 15 ans et plus, Kamouraska (Municipalité), 2021

■ Marié ■ Vivant en union libre ■ Non marié et ne vivant pas en union libre - Jamais marié ■ Non marié et ne vivant pas en union libre - Séparé  
■ Non marié et ne vivant pas en union libre - Divorcé ■ Non marié et ne vivant pas en union libre - Veuf



### ***Répartition de la population en termes de tranches d'âge***

Entre 2016 et 2021, la population de Kamouraska a connu des variations significatives dans différentes tranches d'âge. La population des 0 à 14 ans est restée stable, avec 80 enfants chaque année. En revanche, le groupe d'âge des 15 à 64 ans a diminué, passant de 380 à 345 habitants, ce qui représente une baisse notable. Parallèlement, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus a augmenté, passant de 155 à 180 habitants. Ces changements indiquent une stabilité chez les plus jeunes, une réduction de la population active, et un vieillissement de la population.



## Portrait des services et ressources 2023

Bien qu'une municipalité de petite taille, Kamouraska bénéficie de plusieurs atouts favorables à sa population et à ses familles.

### Les services

- Bureau d'accueil touristique
- Bureau de poste
- École primaire et son service de garde en milieu scolaire
- Épicerie fine, dépanneur
- Hébergement varié (gîtes, auberges, motels)
- Nombreux commerces spécialisés
- Office municipal d'habitation pour personnes âgées
- Bibliothèque municipale
- Parc pour enfants
- Patinoire extérieure
- Plage et quais
- Ressource privée pour personnes âgées
- Ressources scolaires et de santé à proximité
- Restauration variée
- Salle communautaire
- Service de garde en milieu familial
- Système d'aqueduc et d'égouts renouvelés
- Terrain de jeux
- Camp de jour durant la période estivale
- Transport adapté

### Les activités

- Activités équestres

- Nettoyage de la plage
- Expositions permanentes et temporaires, conférences et activités culturelles au Musée régional de Kamouraska et au Moulin Paradis
- Expositions, conférences et spectacles à l'Ancien palais de justice
- Fête de la Saint-Jean
- Fête de Noël
- Fête des bénévoles
- Kayak de mer
- Symposium de peinture

### [Les organismes de soutien](#)

- [Association des personnes handicapées Est/418-492-7149](#)
- [Association Kamouraskoise en santé mentale La Traversée/418-856-5540](#)
- [Atelier Mon-Choix/418-308-1088](#)
- [Centre d'action bénévole Cormoran/418-492-5851](#)
- [Centre-Femmes La passerelle/418-492-1449](#)
- [Fondatio André-Côté/418-856-4066](#)
- [Maison de la famille du Kamouraska/418-492-5993](#)
- [Moisson Kamouraska/418-371-1818](#)
- [Service Kam-Aide/418-856-5636](#)

Ainsi, Kamouraska, bien au-delà de son paysage pittoresque, est un milieu où se côtoient habitants permanents et saisonniers, estivants et touristes. Tous bénéficient de nombreuses ressources et de nombreux services.

### [Les champs d'intervention de cette politique familiale](#)

Les différentes consultations citoyennes jumelées aux échanges avec les organismes et l'appropriation de la consultation 2024 auront permis d'identifier sept champs d'intervention qui feront l'objet de mesures spécifiques.

Si l'objectif général de la politique familiale est de promouvoir, de développer et d'assurer la qualité de vie des familles, certains enjeux ont été privilégiés. De là, une volonté ferme de renforcer l'esprit de communauté, de forger des alliances, d'établir des réseaux de communication efficaces et finalement, d'innover. Ainsi, ce qui favorise la qualité de vie des familles aura des retombées sur le dynamisme du milieu et sur toute la population de Kamouraska.

## Champ d'action ESPACES EXTÉRIEURS ET BÂTIMENTS

**Enjeu(x) ou constat(s) : Les citoyens de tous âges apprécient et utilisent les infrastructures naturelles de Kamouraska : plage, sentier des petits aboiteaux**

<b>OBJECTIF : Poursuivre le développement et l'entretien de la plage municipale et du sentier des petits aboiteaux.</b>				
Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Sensibiliser les usager à la propreté des lieux (exemple : distribution de sacs pour les excréments d'animaux, affiches, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles</li> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	2027	Les endroits extérieurs de la municipalité sont propres et libres de déchets.
Être à l'affut des tendances en matière de randonnée côtière et des aides financières pour poursuivre le développement du sentier des petits aboiteaux et en faire un lieu plus fréquenté, tant par les résidents que par les élèves de l'école.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles</li> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	Le sentier des petits aboiteaux est actualisé avec des infrastructures (bancs, jeux géants de dame, espaces fleuris, etc.).
Promouvoir le sentier des petits aboiteaux afin qu'il soit un lieu plus fréquenté, tant par les résidents que par les élèves de l'école.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles</li> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	Les citoyens de tous âge fréquentent le sentier des petits aboiteaux

**Enjeu(x) ou constat(s) : La patinoire est un lieu apprécié et fréquenté par les citoyens de tout**

## âge

<b>OBJECTIF : Maintenir la patinoire extérieure accessible en saison hivernale</b>				
Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Poursuivre l'entretien de la patinoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles</li> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	Embaucher	Embaucher chaque année d'une personne responsable de la glace et de l'entretien de la patinoire

**Enjeu(x) ou constat(s) : Les citoyens de Kamouraska sont préoccupés par les parcs**

<b>OBJECTIF : Améliorer et adapter les parcs aux besoins de citoyens de tous âges.</b>				
Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Diversifier l'offre d'infrastructure dans les parcs (exemple : planche à roulettes, trottinette, vélo, modules de jeux adaptés, lieux de rencontre citoyenne et familiale, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants (0-5ans)</li> <li>• Enfants (6-12 ans)</li> <li>• Adolescents</li> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	2027	Les parcs de Kamouraska sont bonifiés de nouvelles infrastructures.
Réhabiliter les espaces publics et communautaires pour la communauté en cohérence avec le réaménagement durable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles</li> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	2027	Des espaces verts réduisant les ilots de chaleurs et favorisant la survie d'insectes pollinisateurs sont aménagés dans la municipalité de Kamouraska.



**Enjeu(x) ou constat(s) : Le local des loisirs est non conforme et désuet**

<b>OBJECTIF : Rénover le local des loisirs afin de l'actualiser et de le mettre aux normes</b>				
Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Identifier les besoins des usagers (citoyens et comités) du local des loisirs (exemple : activités, accessibilité, socialisation, patin en hiver, cuisine en tout temps, etc.).	<ul style="list-style-type: none"><li>● Familles</li><li>● Aînés</li></ul>	Municipalité	2025	Les besoins des citoyens de tous les âges sont connus et pris en compte dans l'élaboration du projet de réfection du local des loisirs ;
Élaborer un projet de réfection du local des loisirs.	<ul style="list-style-type: none"><li>● Familles</li><li>● Aînés</li></ul>	Municipalité	2026	Un projet de réfection est planifié avec la recherche de financement nécessaire à sa réalisation ;
Amorcer la réalisation du projet de réfection du local des loisirs.	<ul style="list-style-type: none"><li>● Familles</li><li>● Aînés</li></ul>	Municipalité	2027	Le local des loisirs est conforme et répond aux besoins des citoyens de tous les âges en matière de loisirs.

## Champ d'action : HABITAT ET MILIEU DE VIE

*Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les deux plans sont arrimés.*

*Afin d'alléger le document PFM, nous vous présentons les enjeux et objectifs. Veuillez-vous référer au dit document pour les actions à réaliser, clientèle cible, responsable, échéancier et résultats attendus.*

### **Enjeu(x) ou constat(s) : Mettre en place une stratégie habitation**

Objectif 1.1 : Mettre en place des actions d'aménagement pour faciliter le développement d'une offre de logement.

Objectif 1.2 : Établir un cadre réglementaire favorable au développement d'une offre de logements pour les familles et aînés. Favoriser la densification douce.

Objectif 1.3 : Mettre en place des mesures incitatives et un cadre d'intervention pour assurer l'augmentation de l'offre en logement.

Objectif 1.4 : Développer des actions pour favoriser l'agrandissement de la surface constructible à Kamouraska.

### **Enjeu(x) ou constat(s) : Assurer le développement durable des activités commerciales, touristiques et agricoles**

Objectif 2.1 : Favoriser le maintien et le développement d'entreprises commerciales au profit des citoyens

Objectif 2.2 : Favoriser une meilleure coordination et un allongement de la saison touristique.

### **Enjeu(x) ou constat(s) : Valoriser l'identité et le patrimoine naturel et culturel**

Objectif 3.1 : Caractériser de manière plus précise le patrimoine et les symboles identitaires de Kamouraska

Objectif 3.2 : Assurer la préservation ou la réhabilitation des principaux éléments du patrimoine de Kamouraska ainsi que des symboles identitaires.

Objectif 3.3 : Valoriser ce patrimoine auprès des citoyens et des visiteurs et villégiateurs.

## Champ d'action SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

### **Enjeu(x) ou constat(s) : Méconnaissance et/ou préjugés des organismes d'aides aux aînés**

**OBJECTIF 2 : Faire connaître aux personnes âgées de Kamouraska les services d'aides aux aînés dispensés par les organismes du KRTB, du Kamouraska et du Bas-Saint-Laurent.**

Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Diffuser aux personnes âgées de Kamouraska la recension des services et ressource, la compléter avec les services bas-laurentiens et territoriaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025	Les personnes âgées de Kamouraska reçoivent la recension des services et ressources disponibles pour eux ;
Inviter annuellement au moins un organisme d'aide aux aînés au diner du Club des 50 ans pour une conférence et une présentation de leurs services.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité  Club des 50 ans et plus	2025  2026  2027	Chaque année, un organisme d'aide aux aînés est présent à un diner du Club des 50 ans pour une conférence et la présentation de leurs services.

## Champ d'action TRANSPORT ET MOBILITÉ

Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficacité, les deux plans sont arrimés.

Afin d'alléger le document PFM, nous vous présentons les enjeux et objectifs. Veuillez-vous référer au dit document pour les actions à réaliser, clientèle cible, responsable, échéancier et résultats attendus.

**Enjeu(x) ou constat(s) : Assurer le développement durable des activités commerciales, touristiques et agricoles**

Objectif 2.3 : Favoriser la fluidité des déplacements autant pour les consommateurs (citoyens, villégiateurs, touristes) que pour les acteurs commerciaux (livreurs, agriculteurs, etc.).

## Enjeu(x) ou constat(s) : Les enfants ne se sent

<b>OBJECTIF 1 : Améliorer la sécurité pour les déplacements actifs et sécuritaires dans les rues du village</b>				
Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Former un comité « Plan de mobilité pour les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école » dont le mandat sera de réaliser les actions en lien avec l'amélioration de la sécurité dans les rues.	<ul style="list-style-type: none"><li>● Enfants (6-12 ans)</li><li>● Familles</li></ul>	CISSS et Municipalité	2025	Un comité est formé en vue de travailler les enjeux de déplacements actifs et sécuritaires vers l'école ;
Élaborer un « Plan de mobilité pour les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école ».	<ul style="list-style-type: none"><li>● Enfants (6-12 ans)</li><li>● Familles</li></ul>	Comité PMD	2026	De concert avec l'agent de promotion et de prévention en saines habitudes de vie (APPSHV), la municipalité et le comité « Plan de mobilité pour les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école » ont élaboré un « Plan de mobilité pour les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école »
Amorcer la réalisation du « Plan de mobilité pour les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école ».	<ul style="list-style-type: none"><li>● Familles</li></ul>	Comité PMD	2027	La municipalité planifie la réalisation du « Plan de mobilité pour les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école ».

## ent pas en sécurité lors de leurs déplacements

- Champ d'action LOISIRS

Enjeu(x) ou constat(s) : Présence d'une lacune quant à l'offre de sport de groupe

<b>OBJECTIF 1 : Augmenter l'offre de sport de groupe</b>				
Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Aménager un terrain de sport de groupe pour les personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité Club des 50 ans et plus	2027	Un terrain de sport de groupe est à la disposition des personnes âgées.
Déterminer les besoins d'infrastructures sportives pour les enfants et adolescents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aînés</li> <li>• Enfants (6-12 ans)</li> <li>• Adolescents</li> </ul>	Municipalité COSMOSS CISSS	2025	Une infrastructure sportive de groupe est identifiée par les moins de 25 ans ;
Élaborer un projet de mise en place de l'infrastructure sportive de groupe identifiée par les moins de 25 ans.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants (6-12 ans)</li> <li>• Adolescents</li> </ul>	Municipalité COSMOSS CISSS	2026	Un projet est planifié incluant la recherche de financement nécessaire à sa réalisation ;
Réaliser la réalisation du projet de mise en place de l'infrastructure sportive de groupe.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enfants (6-12 ans)</li> <li>• Adolescents</li> </ul>	Municipalité	2027	L'infrastructure sportive de groupe est aménagée et utilisée par les jeunes du village.

Enjeu(x) ou constat(s) : Insuffisance d'activité à caractère culturelle en automne, en hiver et au printemps

<b>OBJECTIF 2 : Augmenter l'offre culturelle en dehors de la saison touristique</b>				
Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Bonifier l'offre de loisir auprès des personnes âgées et des familles (intergénérationnelle) pour l'automne, l'hiver et le printemps avec au moins une activité à caractère culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles</li> <li>• Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	Une activité culturelle est offerte aux personnes âgées à l'automne en hiver et au printemps

## Champ d'action PARTICIPATION SOCIALE

*Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficience, les deux plans sont arrimés.*

*Afin d'alléger le document PFM, nous vous présentons les enjeux et objectifs, veuillez-vous référer au dit document pour les actions à réaliser, clientèle cible, responsable, échéancier et résultats attendus.*

### **Enjeu(x) ou constat(s) : Assurer une communication fluide et garantir la cohésion sociale**

Objectif 1 : Augmenter l'offre culturelle en dehors de la saison touristique

## Champ d'action COMMUNICATION ET INFORMATION

*Ce champ d'action se retrouve dans le « Plan de développement local 2023-2028 » adopté en 2023. Dans un souci de cohérence et d'efficience, les deux plans sont arrimés.*

*Afin d'alléger le document PFM, nous vous présentons les enjeux et objectifs, veuillez-vous référer au dit document pour les actions à réaliser, clientèle cible, responsable, échéancier et résultats attendus.*

### **Enjeu(x) ou constat(s) : Assurer une communication fluide et garantir la cohésion sociale**

Objectif 4.1 : Informer et mobiliser les citoyens, comités et organismes de Kamouraska pour promouvoir la mise en œuvre et le suivi du plan de développement.

Objectif 4.2 : Assurer une communication efficace destinée à l'ensemble des citoyens, acteurs socioéconomiques, comités et organismes présents à Kamouraska.

**Enjeu(x) ou constat(s) : La page Facebook municipale et le journal mensuel « la Marée Montante » sont les deux moyens de communication utilisés par les citoyens de Kamouraska**

**OBJECTIF : La municipalité poursuit ses efforts de communication pour rejoindre une clientèle variée et diversifiée.**

Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Poursuivre les communications virtuelles et papiers assidument pour rejoindre un maximum de citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Familles</li> <li>● Adolescents</li> <li>● Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	La municipalité communique avec les citoyens avec les nouvelles technologies de l'information et avec les médias traditionnels ;
Poursuivre la mise à jour fréquente de la page Web municipale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Familles</li> <li>● Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	La page web municipale est mise à jour en continu ;
Maintenir la diffusion papier et l'envoi postal des 12 éditions de La Marée Montante.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	Les douze éditions de la Marée Montante sont imprimées et envoyées par la poste ;
Maintenir l'invitation auprès des organismes à faire connaître leurs services et leurs activités dans les médias municipaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	Un espace fixe est dédié aux organismes dans chacune des éditions de La Marée Montante ;
S'assurer de l'approbation des textes et des images auprès des organismes avant la publication.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Familles</li> <li>● Aînés</li> </ul>	Municipalité	2025 2026 2027	La Marée Montante est présentée aux intervenants qui y publient un article ou une offre avant la parution et l'envoi postal.

**Enjeu(x) ou constat(s) : Le suivi de la mise en œuvre du plan d'action doit être formalisé**

**OBJECTIF : Assurer un suivi à la réalisation du plan d'action de la politique****familiale**

Action à réaliser	Clientèle ciblée	Responsable	Échéancier	Résultats attendus
Former un comité de suivi de la politique et de son plan d'action.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Familles</li><li>• Aînés</li></ul>	Municipalité	2025	
Nomination d'un responsable des questions familiales au sein du conseil municipal responsable du déploiement du plan d'action et du comité de suivi.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Familles</li><li>• Aînés</li></ul>	Municipalité	2025	
Tenir deux rencontres annuellement du comité de suivi pour présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Familles</li><li>• Aînés</li></ul>	Municipalité	2025 2026 2027	
Communiquer deux fois par année dans la Marée Montante et sur la page Facebook municipale les avancées et réalisation de la mise en œuvre du plan d'action pour la famille.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Familles</li><li>• Aînés</li></ul>	Municipalité	2025 2026 2027	

## Remerciements

La municipalité de Kamouraska remercie toutes les personnes du comité famille qui, malgré leurs occupations professionnelles et familiales, ont su contribuer activement à la préparation de la politique familiale et de son plan d'action.

La municipalité remercie aussi le comité Développement de Kamouraska pour avoir rendu disponibles les données de la consultation 2024. Un merci sincère au personnel de l'école Saint-

Louis, aux organismes sociaux économiques et communautaires, aux individus, couples, adolescents et enfants qui ont largement influencé les échanges. À tous ceux et celles qui ont fourni le matériel nécessaire, comme les photos, les dessins et les conseils, merci!

Merci à madame Julie Couvrette accompagnatrice de la démarche, pour sa disponibilité et sa complicité envers la communauté de Kamouraska.

Merci au ministère de la Famille et des Aînés pour le soutien financier et à monsieur Alvin Doucet du Carrefour action municipale et famille, pour son soutien et sa confiance.

Merci à tous ceux et toutes celles qui s'approprient ces engagements et qui participeront à la réussite collective des actions pour nos familles.

- [Références](#)

- [Martin, Louis, \*Kamouraska, une marée d'histoire\*, éditions La Plume d'oie, 1989](#)
- [Sondage de la municipalité de Kamouraska, 2024](#)
- [Statistiques Canada, Profil des communautés, 2021](#)
- [Ministère de la Famille et des Aînés](#)
- [Population de Kamouraska pour les photographies](#)
- [L'école Saint-Louis pour les dessins](#)